

# Le Nord

ADMINISTRATION  
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS  
Abonnement 1 an 10 francs  
6 mois 6 francs  
3 mois 3 francs  
En vente par numéro 0,15 franc

BUREAU D'ANNONCES  
1, rue des Sept-Bois (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE	
Annonce	10 lignes 0,20
Reclame	10 lignes 0,20
Faite divers	10 lignes 0,20
Arrière-pensées de l'Éducation	10 lignes 0,20
Dans les « Dépêches de la Nuit »	10 lignes 0,20
État-civil	10 lignes 0,20
Chronique locale	10 lignes 0,20
Échos	10 lignes 0,20
Gazette du Nord	10 lignes 0,20

Temps probable. — En France, le temps va rester nuageux avec température normale ; quelques pluies sont probables dans l'Est.

## LE SAINT-PÈRE et l'Album-Souvenir du Congrès-Jubilare

Le magnifique télégramme, rédigé en termes exceptionnellement affectueux, dont S. S. Pie X a daigné couronner les joies et les bénédictions de notre inoubliable Congrès jubilaire, nous impose le devoir d'exprimer notre profonde et respectueuse gratitude au Souverain Pontife et à son éminent Secrétaire d'État qui nous avait transmis cette inestimable faveur du Saint-Père.

Nous avons fait dans une lettre à laquelle nous avons eu le plaisir de joindre deux exemplaires reliés, — l'un en parchemin blanc pour S. S. Pie X, l'autre en parchemin rouge pour S. E. le Cardinal Merry del Val, — de l'Album-Souvenir envoyé à tous nos protecteurs et amis.

Cet envoi qui, dans notre pensée, ne comportait aucune réponse, nous a valu l'agréable surprise de recevoir la lettre suivante, nous apportant une nouvelle et précieuse Bénédiction dont nous remercions de tout cœur le bon et grand Pontife.

SECRETARIA DI STATO  
DI SUA SANTITÀ

Dal Vaticano, le 1<sup>er</sup> Juin 1914.  
Monsieur le Directeur,

J'ai reçu votre aimable lettre du mois dernier, et je me suis fait un plaisir de déposer entre les mains vénérées du Souverain Pontife un exemplaire de l'intéressant « Album-Souvenir » relatant les fêtes du récent jubilé de vingt-cinq ans du journal « La Croix du Nord ».

Le Souverain Pontife, qui a eu pour agréable ce nouveau témoignage de votre vénération et de votre attachement, offert aussi au nom de vos collaborateurs, vous en remercie et vous accorde de grand cœur à tous le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

Je vous suis reconnaissant, pour ma part, de l'exemplaire que vous avez bien voulu m'offrir, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous remercier, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.  
A Monsieur le chanoine Masquelier,  
Directeur de la « Croix du Nord »,  
Lille.

## LA MESSE POUR LA PRESSE

OU DIMANCHE 7 AU SAMEI 13 JUIN  
Chaque dimanche : un prêtre de la « Croix du Nord ».

1<sup>er</sup> Dimanche du mois : Pont-de-la-Bédée, — Quareyrie, — Steene, — Lille-Madeleine, à 7 h. — à Basse à 11 heures. — Hazebrouck et Steene. — Pont-lez-Sambre.

Le dimanche 7 juin : Abbé Deleatour, au-antier à Froyennes.

1<sup>er</sup> Dimanche de juin : Le Siret à Armentières.

Mardi 9 juin, à 8 heures, Lille-La Madeleine.

Chaque mois : Lille-St-Pierre et St-Paul, — Zermazois, — Tourcoing, — Valenciennes.

## Nouvelles Religieuses

Diocèse de Cambrai

On lit dans « Le Diocèse de Cambrai » : M. Buisé, vicaire à la Neuville-Saint-Remy, est nommé curé de cette paroisse.

Diocèse de Lille

On lit dans la « Semaine religieuse » de Lille :  
ADMINISTRATION DU SACREMENT DE CONFIRMATION  
ARRONDISSEMENT DE LILLE

Lundi 22 juin. — Mouvaux Saint-Germain, 8 h. — Saint-François, Sacré-Cœur, Croix-Saint-Martin, 10 h. — Le Sart. — Wasquehal Saint-Nicolas, 3 h. — Saint-Clement. — Coucher à Roubaix (St-Martin).

Mardi 23. — Saint-Sépulchre, 8 h. — Croix-St-Pierre. — Notre-Dame, 10 h. — St-Antoine, Saint-Jean-Baptiste, 3 h. — Valenciennes.

Mardi 24. — Ecole de Ségur, 7 h. 1/2. — Saint-Martin, 10 heures.

Judi 25. — Ecole Saint-Louis, 7 h. 1/2. — Saint-Joseph, 10 h. — Saint-François d'Assise. — Externat du Sacré-Cœur, 3 h. 1/2.

Vendredi 26. — Institution Notre-Dame des Victoires, 2 h. 1/2. — Sacré-Cœur, 10 h. — T-S. — Rédempteur, 3 h. 1/2. — St-Michel.

Samedi 27. — Sainte-Elisabeth, 8 h. — Watrelos, 10 h. — Saint-Gerard, Saint-Vincent, N.-D. du C.

Dimanche 28. — Concours de gymnastique à Bailluel.

Mercredi 10 juin, à 9 heures, Mgr Hautecœur, chancelier de l'Université catholique, se rendra à la Basilique-cathédrale de Notre-Dame de la Treille, pour y rendre grâce à Dieu de ses soixante années de sacerdoce.

NN. SS. Chollet, archevêque de Cambrai et Quilès, évêque de Limoges, an-

## Le VII<sup>e</sup> Centenaire de la Bataille de Bouvines

Le dimanche 12 juillet, grandes fêtes religieuses, pour commémorer la glorieuse victoire de 1214.

Au programme : Grand'messe pontificale célébrée en plein air par Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, en présence de Mgr Charost, évêque de Lille, de NN. SS. les Evêques d'Orléans, de Beauvais et de Limoges.

Le soir, sur une estrade dressée en vue de la plaine, discours de Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Bénédiction solennelle du champ de bataille par NN. SS. les Evêques de Beauvais, de Lille, de NN. SS. les Evêques d'Orléans, de Beauvais et de Limoges.

Ces fêtes auront un préjudice dimanche prochain à la Basilique de St-Denis, où se fera la levée de l'ortifamme qui conduisit nos pères à la victoire. Cet étendard sera ensuite transporté à Bouvines où il figurera, entouré des bannières des 32 provinces de l'ancienne France, à la messe pontificale et dans le cortège précédant NN. SS. les Evêques.

## L'INCIDENT DES CARTES ELECTORALES

M. le juge d'instruction Gobert a pris connaissance, vendredi, de nouvelles et très nombreuses lettres d'électeurs protestant contre les procès-verbaux des élections de 1913, qui ont été rayés, sans plus de raisons, du nombre des vivants.

Les dossiers des quatre détenus inculpés de fraude, ont été révisés par le Procureur général, avant le renvoi, prochain dit-on, de l'affaire devant le tribunal correctionnel.

Par ces poursuites, l'incident, que le Réveil a déjà signalé, grossit, va se trouver réduit à ses justes proportions. Car, pour ce qui est de rendre la Mairie responsable des fraudes individuelles commises, nul n'y songe sérieusement.

Le Maire de Lille ne peut être tenu responsable des faits commis à sa décharge catégoriquement le juge à l'un de nos confrères.

Les amis de l'ordre, de l'indépendance, qui en seront donc pour leurs frais.

## POUR LES CAMILLIENS INCENDIES

Troisième liste  
ROUBAIX. — Mlle Cavrois-Mahieu, 200 fr. — Mme Jean Cavrois-Lagache, 50 fr. — Mme Auguste Vautoury, 50 fr. — Pour une vocation : M. V., 2 fr. — Anonyme : Merci à St Camille, 2 fr. — Anonyme, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Desmet, 5 fr. — Anonymes, 10 fr. — Mme Ferrand, 20 fr.

TOURCOING. — M. Jacques Thery, 100 fr. — M. et Mme Tibaut, 100 fr. — M. et Mme Christy Parent, 5 fr. — Un Tertiaire de St-François, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. P. Duhamel-D'hal, 5 fr. — Anonyme (Mlle C.), 5 fr.

LILLE. — Mlle Scallier, 20 fr. — M. et Mme Fanquey, 50 fr. — Anonyme, 5 fr. — Divers anonymes, 45 fr.

DOUAI. — Mme Grimbert, 50 fr. — Mme Dubrulle, 30 fr. — M. l'abbé Proust, 5 fr. — Mlle Fochy, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Frères de St-Gabriel, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonymes de Valenciennes, 100 fr. — Anonymes de S. et L., 240 fr. — Blondel-St-M. d. P., 15 fr. — Ch. A. de Bonnot P., 30 fr.

## INCENDIE A LA CHOCOLATERIE DELESPAUL-HAVEZ à MARCQ-EN-BARCEUL

Un ouvrier grièvement blessé. — 80.000 fr. de dégâts.

Vendredi soir, un violent incendie s'est déclaré à la chocolaterie Delespaul-Havez qui est située, comme l'on sait, sur le territoire de Marcq-en-Barœul, à proximité du passage à niveau et de la gare de La Madeleine.

Les ouvriers avaient quitté la fabrique depuis une heure lorsque le concierge, M. Munot, aperçut de la fumée qui sortait d'un bâtiment haut de deux étages où se trouve une importante quantité de caisses et de planches. Il donna l'alarme et l'on s'empressa d'aller prévenir les pompiers.

On vit successivement arriver ceux de l'usine Kuhlmann, de La Madeleine, puis ceux de Lille qui amenèrent leurs deux pompes à vapeur.

Un grave accident se produisit à l'arrivée de la pompe de l'usine Kuhlmann. Au moment où l'on ouvrait les grilles d'entrée de la fabrique pour laisser entrer la pompe, un ouvrier, François Boger, 48 ans, habitant au Pont-de-Marcq, dans la cité Duchateau, et employé chez Kuhlmann, crut avoir le temps de passer avant le véhicule. Il fut malheureusement heurté par une roue de la pompe qui le renversa et lui écrasa la poitrine.

Transporté aussitôt chez le concierge l'infortuné fut examiné par le docteur Tricart qui constata des fractures de côtes du côté droit et du côté gauche. Avant qu'on ne le transportât à l'hôpital Saint-Sauveur, M. l'abbé Delattre lui donna l'absolution. François Boger, âgé de 24 ans, a entre de 14 ans et le troisième de 12 ans.

Tandis qu'on soignait le blessé les pompiers s'efforcèrent d'éteindre l'incendie. Ils y réussirent après de très méritoires efforts. Seul, le magasin contenant les caisses, fut détruit ; l'usine n'eut, aucunement à souffrir du feu.

Le chiffre des dégâts serait de 80.000 fr. Sur les lieux nous avons remarqué le général Lebas, gouverneur de la place, MM. Moral et Pichon, adjoints au maire de La Madeleine, MM. Pichoux, Petry, Deswara, Lamblin, conseillers généraux.

Le service d'ordre, qui eut à contenir une foule très nombreuse, était dirigé par M. Bertrand, commissaire de police, aidé par ses gardes, des gendarmes et des soldats.

## ARRESTATION D'UN INCENDIAIRE A BERGUES

On a conduit vendredi après-midi à la maison d'arrêt de Dunkerque un dangereux individu, nommé Charles Boudaert, alcoolique invétéré, habitant à Bergues, rue Neuve-d'Orléans, 10.

Cet individu, qui vit le misérablement dans une mesure malpropre, s'était joint avec des voisins, les époux Dambrine, avait imaginé de les brûler vivants eux et, durant la nuit, ayant déposé un tas de paille, incendiait, dans les vieilles étuves, etc., devant leur porte, l'habit imbibé de pétrole et y avait mis le feu. C'est le crépitement des flammes dévorant leur porte qui révéla fort heureusement les époux Dambrine ; ils se précipitèrent à la fenêtre, appelèrent au secours et, grâce à l'intervention de rueuses passantes et voisins, qui éteignirent le commencement

d'incendie, ils purent échapper au mortel danger où les avait mis leur traçable voisin.

Boudaert, arrêté après une descente du garçot qui s'était rendu à Bergues vendredi matin, pour enquêter, a fini par avouer qu'il avait voulu enlever les époux Dambrine chez eux.

Il sera traduit devant la cour d'assises.

## INCENDIE DANS UNE USINE A VALENCIENNES

Un incendie s'est déclaré vendredi vers 1 heure de l'après-midi, aux Etablissements Van Kalk, au Maréchal-Ferrant, où un bâtiment contenant les lorges avait pris feu et menaçait de prendre l'extension.

Une pompe fut demandée au poste de police et arriva bientôt sur les lieux. Grâce à la promptitude des secours le feu fut bientôt localisé et à 4 heures tout danger était disparu. Le cheval fit un brusque écart et une roue du chariot écrasa le domestique.

Le docteur Vermeersch constata une fracture de la cuisse droite, des plaies contuses à la main droite et à l'avant-bras gauche. Trois mois de repos.

## Ecrasé par un tombereau A TOURCOING

Un domestique, Paul Orvart, 51 ans, de Mouscron, travaillait dans une briqueterie de M. A. Masquelier fils, à la Croix-Rouge.

En voulant maintenir un tombereau en équilibre à l'entrée d'un puits, le cheval qui tirait le chariot et une roue du chariot écrasa le domestique.

Le docteur Vermeersch constata une fracture de la cuisse droite, des plaies contuses à la main droite et à l'avant-bras gauche. Trois mois de repos.

## SUITES MORTELLES DE BRULURES A LOUVROIL

Charles-Arthémis Monyau, âgé de 2 ans, qui tomba mercredi après-midi dans une lessiveuse pleine d'eau bouillante, est décédé, à onze heures, des suites de ses brûlures.

## UN OUVRIER MEURT DU TETANUS A GAUDRY

M. Paul Lancelle, tulliste chez MM. Victor et Louis Dupuis, fabricant de tubes en fer national, en descendant de son métier, mit, par mégarde, le pied sur une broche qui était tombée à terre.

La pointe, sans doute rouillée, pénétra dans la plante du pied et l'ouvrier dut cesser tout travail.

La piqûre s'envenima et le tétanos se déclara. Malgré les soins du docteur, Vaillat, Lancelle succomba au milieu d'atroces souffrances.

Le déunt, âgé de 45 ans, était célibataire. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

## LE MEURTRE de la rue de Béthune A LILLE

M. Joseph Tulu, 48 ans, marchand des quatre saisons, qui fut blessé à la poitrine d'un coup de couteau, en descendant de son métier, mit, par mégarde, le pied sur une broche qui était tombée à terre.

La pointe, sans doute rouillée, pénétra dans la plante du pied et l'ouvrier dut cesser tout travail.

La piqûre s'envenima et le tétanos se déclara. Malgré les soins du docteur, Vaillat, Lancelle succomba au milieu d'atroces souffrances.

Le déunt, âgé de 45 ans, était célibataire. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

## LES ACTES DE BANDITISME DE SECLIN

M. Delat est rendu vendredi après-midi à Seclin, pour y interroger sur place les inculpés Hornal et Weste.

Les jeunes chenapans conduisirent le juge à l'endroit où ils avaient voulu faire dérailler un train ; ils déclaraient qu'ils avaient desserré sept tire-fonds et cinq boulons.

C'est après avoir commis cette criminelle tentative de déraillement qu'ils se rendirent au château des Boulets et chez M. Desmazières.

Les inculpés seront prochainement renvoyés devant les assises et seront poursuivis pour entraves à la circulation, des voies ferrées, tentative de vol qualifié, infractions vicieuses et port d'arme prohibée.

## LES VOLEURS INTERNATIONAUX

LA POLICE TIENT QUATRE VOLEURS  
Le coup de filet a réussi. Seul la femme Gaeremynck qui vagabonde en Belgique, les auteurs du cambriolage de la rue des Poutrais, à Tourcoing, et d'autres vols, sont sous les verrous.

1<sup>er</sup> Julien CRIPPIAU  
Comment s'est opérée le cambriolage de l'habitation de M. Marescaux ? Julien Crippiau qui portait une clef faisant fonction de serrure à la serrure de la maison cambriolée, l'a dit à M. Meynier, commissaire.

D'abord ce n'est pas cette clef qui a servi. C'en est une autre que la femme Gaeremynck tenait de Clayseens, ce cordonnier du Blanc-Seaux chez la police à découvrir 3.420 fr. en or. Ce cordonnier se lournissait de cuir chez M. Marescaux. Il a emporté une clef comme par magie.

En se rendant rue des Poutrais pour y chercher des chaussures, la femme Gaeremynck n'avait d'autre but que de s'assurer que la disparition de la clef n'avait pas entraîné un changement de serrure. Cette vérification faite, Julien Crippiau, la femme Gaeremynck, et un tout jeune homme, parent, après le départ de la famille de M. Marescaux, pénétrèrent dans la maison.

2<sup>e</sup> Le cordonnier Hubert CLAEYSSENS  
Les objets et l'argent volés emballés soigneusement furent portés chez Clayseens, rue du Blanc-Seaux, 315. Le cordonnier et la femme Gaeremynck s'offrirent la grosse part du butin. Quant à Crippiau et au jeune homme ils se retirèrent que 1.700 fr. de l'opération.

3<sup>e</sup> UN VOLEUR DE 10 ANS  
Ce tout jeune homme qui lait métier de cambrioleur se nomme Vincent Vermeulen, 15 ans, tailleur d'habit, rue de Nantes, 173. C'est lui qui crochetait les

meubles et emplissait un sac que tenait Crippiau.

A quatre heures du matin, vendredi, la police alla le cueillir au saut du lit. Il avait sans doute dormi. Chez lui on trouva 247 francs. Le reste de sa part du vol, il l'avait remis à son demi-frère, Albert Debrayère, lequel était allé le mettre en sûreté chez Georges Procureur, 27 ans, tailleur d'habit, rue de la Chaussée, 15, à Roubaix.

Sur les indications de M. Meynier, M. Deltail, commissaire à Roubaix, fit une perquisition chez Procureur et y retrouva 1.020 francs.

4<sup>e</sup> L'horloger Charles VERRUGGE  
Nous avons dit que la police avait été amenée sur la piste des cambrioleurs par le bavardage de Charles Verbrugge, horloger, rue du Pressoy. Cet homme n'a pas participé au vol de la rue des Poutrais.

Julien Crippiau le reconnaît, mais il fait savoir à M. le commissaire Meynier qu'il aurait bien voulu avoir une part du butin. L'horloger fait partie de la bande. Il a participé à d'autres vols, entre autres à des vols de bicyclettes avec Clayseens.

Le jour des élections législatives, le 10 mai, la motocyclette de M. le docteur Aerts, rue de Roubaix, était volée ; le lendemain, celle de M. Max Lockien, ses Anglais habitant Maro-en-Barœul, disparaissait à son tour.

Crippiau a déclaré que les deux motocyclettes avaient été vendues par Clayseens à un fabricant de cycles, M. Agache, rue du Calvaire.

La moto du docteur Aerts n'était pas dans le magasin de M. Agache, mais celle de M. Max Lockien s'y trouvait démontée, les pièces dispersées et posées sur des tables machines.

CONDUITS A LILLE  
Julien Crippiau, Hubert Verbrugge et Vincent Vermeulen ont été conduits à la maison d'arrêt vendredi à une heure. Quant à Hubert Clayseens, étant donné son état de santé, il a été transféré à Lille avec des ménagements. On lui-même offert le Mongy.

## LES FRAUDES dans les denrées alimentaires

Une Visite au Laboratoire municipal de Lille

On parle beaucoup en ce moment, et non sans raison, de fraudes alimentaires. Il est d'autres fraudes qui nous intéressent bien plus, car elles entraînent, non pas vices le résultat d'une quelconque élection politique, mais amener à la ruine de la constitution même de notre organisme.

Savez-vous que les produits alimentaires d'une très grande majorité de commerçants rigoureusement honnêtes, il s'en trouve d'autres, malheureusement dénués de tout scrupule, dont l'unique idéal est d'écouler leur marchandise et un moyen de multiplier en les falsifiant, les denrées qu'ils débiteront pour votre alimentation quotidienne.

Savez-vous qu'il pourrait vous arriver, croyant étaler du bon beurre sur votre pain, d'y étendre simplement une couche de margarine ou de coco. Peut-être, surpris par de telles débauches de chocolat, ne faites-vous qu'avaler un vulgaire bâton fait de graines de vesce de saut de mouton ou de fécule de pommes de terre. Bonne ménagerie, vous vous avisez de méditer à votre café un peu de chicorée, vous ne vous doutez sans doute pas que cette chicorée contient de la terre ou de la cendre. Le café moulu ? Mais vous pourriez en trouver qu'une vulgaire poudre de grains de fruits torréfiés, de glands, de marrons, d'amandes, de pistaches, de châtaignes, de figues, de dattes, que sais-je ? Il y a en Allemagne des tonnes où l'on fabrique des milliers de kilogrammes de café excellent costé !

Vous vous étonnez parfois que votre pain soit si fade, s'agisse pas sur les papilles de votre langue, de votre palais. Sans doute n'est-il composé tout simplement que de grains de fécule ou, mieux, de pommes de terre.

M. Gobert, juge d'instruction, a pris le docteur Minet de procéder à l'autopsie du cadavre.

Les actes de banditisme DE SECLIN  
M. Delat est rendu vendredi après-midi à Seclin, pour y interroger sur place les inculpés Hornal et Weste.

Les jeunes chenapans conduisirent le juge à l'endroit où ils avaient voulu faire dérailler un train ; ils déclaraient qu'ils avaient desserré sept tire-fonds et cinq boulons.

C'est après avoir commis cette criminelle tentative de déraillement qu'ils se rendirent au château des Boulets et chez M. Desmazières.

Les inculpés seront prochainement renvoyés devant les assises et seront poursuivis pour entraves à la circulation, des voies ferrées, tentative de vol qualifié, infractions vicieuses et port d'arme prohibée.

LES VOLEURS INTERNATIONAUX  
LA POLICE TIENT QUATRE VOLEURS  
Le coup de filet a réussi. Seul la femme Gaeremynck qui vagabonde en Belgique, les auteurs du cambriolage de la rue des Poutrais, à Tourcoing, et d'autres vols, sont sous les verrous.

1<sup>er</sup> Julien CRIPPIAU  
Comment s'est opérée le cambriolage de l'habitation de M. Marescaux ? Julien Crippiau qui portait une clef faisant fonction de serrure à la serrure de la maison cambriolée, l'a dit à M. Meynier, commissaire.

D'abord ce n'est pas cette clef qui a servi. C'en est une autre que la femme Gaeremynck tenait de Clayseens, ce cordonnier du Blanc-Seaux chez la police à découvrir 3.420 fr. en or. Ce cordonnier se lournissait de cuir chez M. Marescaux. Il a emporté une clef comme par magie.

En se rendant rue des Poutrais pour y chercher des chaussures, la femme Gaeremynck n'avait d'autre but que de s'assurer que la disparition de la clef n'avait pas entraîné un changement de serrure. Cette vérification faite, Julien Crippiau, la femme Gaeremynck, et un tout jeune homme, parent, après le départ de la famille de M. Marescaux, pénétrèrent dans la maison.

2<sup>e</sup> Le cordonnier Hubert CLAEYSSENS  
Les objets et l'argent volés emballés soigneusement furent portés chez Clayseens, rue du Blanc-Seaux, 315. Le cordonnier et la femme Gaeremynck s'offrirent la grosse part du butin. Quant à Crippiau et au jeune homme ils se retirèrent que 1.700 fr. de l'opération.

3<sup>e</sup> UN VOLEUR DE 10 ANS  
Ce tout jeune homme qui lait métier de cambrioleur se nomme Vincent Vermeulen, 15 ans, tailleur d'habit, rue de Nantes, 173. C'est lui qui crochetait les

meubles et emplissait un sac que tenait Crippiau.

A quatre heures du matin, vendredi, la police alla le cueillir au saut du lit. Il avait sans doute dormi. Chez lui on trouva 247 francs. Le reste de sa part du vol, il l'avait remis à son demi-frère, Albert Debrayère, lequel était allé le mettre en sûreté chez Georges Procureur, 27 ans, tailleur d'habit, rue de la Chaussée, 15, à Roubaix.

Sur les indications de M. Meynier, M. Deltail, commissaire à Roubaix, fit une perquisition chez Procureur et y retrouva 1.020 francs.

4<sup>e</sup> L'horloger Charles VERRUGGE  
Nous avons dit que la police avait été amenée sur la piste des cambrioleurs par le bavardage de Charles Verbrugge, horloger, rue du Pressoy. Cet homme n'a pas participé au vol de la rue des Poutrais.

Julien Crippiau le reconnaît, mais il fait savoir à M. le commissaire Meynier qu'il aurait bien voulu avoir une part du butin. L'horloger fait partie de la bande. Il a participé à d'autres vols, entre autres à des vols de bicyclettes avec Clayseens.

Le jour des élections législatives, le 10 mai, la motocyclette de M. le docteur Aerts, rue de Roubaix, était volée ; le lendemain, celle de M. Max Lockien, ses Anglais habitant Maro-en-Barœul, disparaissait à son tour.

Crippiau a déclaré que les deux motocyclettes avaient été vendues par Clayseens à un fabricant de cycles, M. Agache, rue du Calvaire.

La moto du docteur Aerts n'était pas dans le magasin de M. Agache, mais celle de M. Max Lockien s'y trouvait démontée, les pièces dispersées et posées sur des tables machines.

CONDUITS A LILLE  
Julien Crippiau, Hubert Verbrugge et Vincent Vermeulen ont été conduits à la maison d'arrêt vendredi à une heure. Quant à Hubert Clayseens, étant donné son état de santé, il a été transféré à Lille avec des ménagements. On lui-même offert le Mongy.

## LES FRAUDES dans les denrées alimentaires

Une Visite au Laboratoire municipal de Lille

On parle beaucoup en ce moment, et non sans raison, de fraudes alimentaires. Il est d'autres fraudes qui nous intéressent bien plus, car elles entraînent, non pas vices le résultat d'une quelconque élection politique, mais amener à la ruine de la constitution même de notre organisme.

Savez-vous que les produits alimentaires d'une très grande majorité de commerçants rigoureusement honnêtes, il s'en trouve d'autres, malheureusement dénués de tout scrupule, dont l'unique idéal est d'écouler leur marchandise et un moyen de multiplier en les falsifiant, les denrées qu'ils débiteront pour votre alimentation quotidienne.

Savez-vous qu'il pourrait vous arriver, croyant étaler du bon beurre sur votre pain, d'y étendre simplement une couche de margarine ou de coco. Peut-être, surpris par de telles débauches de chocolat, ne faites-vous qu'avaler un vulgaire bâton fait de graines de vesce de saut de mouton ou de fécule de pommes de terre. Bonne ménagerie, vous vous avisez de méditer à votre café un peu de chicorée, vous ne vous doutez sans doute pas que cette chicorée contient de la terre ou de la cendre. Le café moulu ? Mais vous pourriez en trouver qu'une vulgaire poudre de grains de fruits torréfiés, de glands, de marrons, d'amandes, de pistaches, de châtaignes, de figues, de dattes, que sais-je ? Il y a en Allemagne des tonnes où l'on fabrique des milliers de kilogrammes de café excellent costé !

Vous vous étonnez parfois que votre pain soit si fade, s'agisse pas sur les papilles de votre langue, de votre palais. Sans doute n'est-il composé tout simplement que de grains de fécule ou, mieux, de pommes de terre.

M. Gobert, juge d'instruction, a pris le docteur Minet de procéder à l'autopsie du cadavre.

Les actes de banditisme DE SECLIN  
M. Delat est rendu vendredi après-midi à Seclin, pour y interroger sur place les inculpés Hornal et Weste.

Les jeunes chenapans conduisirent le juge à l'endroit où ils avaient voulu faire dérailler un train ; ils déclaraient qu'ils avaient desserré sept tire-fonds et cinq boulons.

C'est après avoir commis cette criminelle tentative de déraillement qu'ils se rendirent au château des Boulets et chez M. Desmazières.

Les inculpés seront prochainement renvoyés devant les assises et seront poursuivis pour entraves